

Malheureusement, nous constatons que les ministériels n'ont pas la volonté politique de se lancer dans ce genre de débat. Nous avons entendu aujourd'hui une question exprimant les craintes de l'industrie du textile et une autre celles de l'industrie de la chaussure. Je sais qu'un certain nombre de ministériels ont reçu des instances de la part non seulement des fabricants installés dans leur circonscription, mais également des employés de ces fabricants.

A Hamilton, la société Susan's Shoes est le septième plus important employeur de la région. Je sais que cette entreprise s'est mise en rapport avec le député de Burlington, le député d'Hamilton-Ouest (M. Peterson) et la députée de Lincoln (M^{me} Martin) pour leur demander de donner à l'industrie canadienne de la chaussure une chance de sauver ses emplois et d'obtenir une juste part du marché, afin que le septième plus important employeur de la ville d'Hamilton puisse être protégé. Malheureusement, ces députés restent muets, car ils ne profitent pas de l'occasion qu'ils ont d'intervenir à la Chambre au sujet de ces questions qui sont urgentes et pressantes pour tous les Canadiens.

M. Brisco: Dites-nous combien de subventions cette société a touchées.

Mme Copps: Combien de subventions cette entreprise a-t-elle reçues? En fait, si le député avait été au courant du dossier, il saurait qu'elle ne réclame pas de subvention. Malheureusement, la réaction typique d'un conservateur est de vouloir accorder des subventions. La réaction conservatrice type est de croire que le secteur privé se chargera de tout. Or nous savons quel sort le secteur privé a réservé à l'Inco. Nous savons ce que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a eu à dire au sujet du plus gros employeur à Sudbury. Il est évident qu'à un moment donné, l'économie du secteur privé doit se mêler à celle du secteur public. Il est à déplorer que ce genre de capitalisme viscéral et exclusif dont ont fait état à diverses reprises à la Chambre un certain nombre de ministériels, néglige de tenir compte d'un fait élémentaire, et c'est que nous avons au Canada une longue tradition de collaboration.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'annoncer à la députée que son temps de parole est écoulé. Questions ou observations?

M. Angus: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de la députée. L'annexe de la loi ne prévoira pas de tarif sous la rubrique du tarif général ou du tarif de préférence générale, pour les machines et appareils devant servir, dans les mines et carrières, à l'exploitation de mines et à la mise en valeur de gisements minéraux ou au traitement des minerais, des métaux ou des minéraux, et pour les machines et appareils devant servir au traitement, à la fusion ou à l'affinage des minerais, des métaux ou des minéraux. Quelles conséquences, d'après la députée, aura pour le Canada et surtout l'Ontario le fait que nous persistions à permettre l'importation en franchise des machines nécessaires à l'exploitation minière? Est-ce que cela favorisera d'une façon ou d'une autre la construction d'une usine de fabrication des produits miniers quelque part au Canada?

[Français]

Mme Copps: Monsieur le Président, il est bien clair que si on continue avec les décisions de ne pas taxer tous les produits

manufacturiers qui peuvent faire le processus des minéraux, on n'aurait jamais chez nous une industrie secondaire manufacturière qui pourrait faire le processus de la procédure des minéraux.

Justement, dans la province d'Ontario, je sais que la ville de Sudbury a songé longtemps à avoir chez nous, chez les Canadiens, un processus... un manufacturier pour, justement, faire le processus de nos minéraux.

Malheureusement, avec le libre-échange dans ces machines-là, ce serait toujours des machines provenant de l'extérieur, de l'étranger, qui viendront ici et nous feront continuer dans notre vision du Canada, comme il a été dit par notre ancien premier ministre, que le Canada n'est pas un pays de processus, mais...

[Traduction]

... que nous sommes des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. A mon avis, cette mesure fiscale qui va de nouveau faciliter l'importation d'outillage en provenance des États-Unis et d'ailleurs nous empêchera de transformer le minerai au Canada comme nous devrions le faire. Cela confirme simplement que les conservateurs considèrent les Canadiens comme de simples coupeurs de bois et porteurs d'eau. Les conservateurs se tournent vers le Sud lorsqu'ils veulent le nec plus ultra sur le plan de la fabrication et de la vente.

Le député a souligné un point essentiel à l'égard des négociations actuelles sur le libre-échange, à savoir que nous avons une haute idée de nous-mêmes. Le parti libéral ne voit pas pourquoi les Canadiens devraient se contenter d'un rôle secondaire. Nous croyons que le Canada peut soutenir la concurrence et il l'a d'ailleurs fait dans le secteur sidérurgique. Dans ce domaine, nous avons dû constamment nous heurter aux diverses barrières commerciales, tarifaires et non tarifaires dressées par les États-Unis. Nous continuerons à nous battre même si dans l'esprit des conservateurs ou de Schefferville, les Canadiens sont les coupeurs de bois et les porteurs d'eau des Américains et des industries étrangères.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Paproski): En conformité de l'article 46 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de Prince-Albert (M. Hovdebo)—L'agriculture—*a*) Les agriculteurs du sud de la Saskatchewan—Demande d'aide. *b*) Demande d'aide pour les éleveurs de bétail; l'honorable député d'Athabasca (M. Shields)—Le développement économique régional—La désignation de certaines régions de l'Alberta en vertu des programmes fédéraux de développement; l'honorable député de Comox-Powell River (M. Skelly)—Les pêches—*a*) La vente du thon en conserve—On demande la démission du ministre. *b*) On demande sur quoi le ministre a fondé sa décision.